



ITTO

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GENERALE

ITTC(XXV)/21
9 novembre 1998

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

VINGT-CINQUIEME SESSION
3 – 9 novembre 1998
Yokohama (Japon)

DECISION 5(XXV)

FORUM INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FORETS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant les Décisions 6 (XXII) et 7(XVIII) sur l'appui de l'OIBT au Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) ou à son organisme successeur, et la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF ;

Notant la mise en place en juin 1997 du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) comme organisme succédant au GIF ;

Notant également le rôle de chef de file de l'OIBT au sein du Groupe de travail inter-institutions informel et de niveau supérieur sur les forêts dans les dossiers relatifs au commerce et à l'environnement ;

Appréciant les efforts déployés par le Directeur exécutif pour coopérer avec et appuyer le FIF de manière conforme à son mandat ;

Reconnaissant les avantages d'un renforcement de la coopération de l'OIBT avec le FIF et d'une contribution à la mise en oeuvre des propositions d'actions pertinentes du GIF ;

Décide de :

1. Demander au Directeur exécutif de préparer un rapport dressant le catalogue des initiatives politiques et des projets de l'OIBT qui viennent à l'appui de diverses propositions d'action du GIF en vue de son examen par le Conseil à sa vingt-sixième session ;
2. Prier le Directeur exécutif de faire le nécessaire pour assurer la participation de l'OIBT aux réunions d'experts parrainées par les pays à l'appui du programme de travail du FIF sur les rapports entre commerce et gestion forestière durable, comprenant le Séminaire sur les aspects liant le commerce et la gestion forestière durable de tous les types de forêts, parrainé par le Brésil en coopération avec la CNUCED en 1999;
3. Autoriser le Directeur exécutif à parrainer et à solliciter un financement pour une consultation avec la FAO, le PNUE, la CEE-ONU et l'OMC afin de délibérer des manières de renforcer les contributions au FIF dans le domaine du commerce et de la gestion forestière durable.

* * *